République Française ***Arrondissement d'Aubusson***

Commune de Gentioux-Pigerolles

Compte rendu

Du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Gentioux-Pigerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gentioux, sous la présidence de Madame Dominique SIMONEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : MMES Annie WOILLEZ, Emilie GIANRE, Evelyne Faure, Dominique SIMONEAU et MM Jean-Philippe PINTAPARY et Daniel TARNAUD

Absents excusés : MMES Blandine PICOUT et Colette NEYRET, et M Jean-Pierre BOSDEVESY

Pouvoir : M Jean-Pierre BOSDEVESY à Mme Dominique SIMONEAU

Secrétaire : Mme Evelyne FAURE

1/ Autorisation de dépenses d'investissement

Selon article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Le Maire demande pouvoir pour mandater les dépenses d'investissement avant le vote du prochain budget.

2/ Décision modificative :

Budget EAU/ASSAINISSEMENT : des admissions en non valeurs sont à passer, hors il n'y a que 500 euros sur la ligne et le montant des admissions en non valeurs sont de 1074.68 euros.

+ 600.00 euros au compte 6541
- 600.00 euros au compte 61523
-

3/Admissions en non-valeur :

Le comptable expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement de la somme de 1074.68 euros, et demande son admission en non-valeur.

4/ Convention Bar :

Monsieur Claude Jouanno avait pris l'engagement de redynamiser le bar. Il est temps aujourd'hui de passer à une autre étape et de trouver un repreneur. Il s'engage à un tuilage de quelques semaines. Une annonce a été postée sur le site de la chambre de commerce. Pour que ce commerce soit viable il est maintenant possible de créer 3 chambres d'hôtes au premier étage. Ce commerce étant un lieu de services pour la Commune, nous proposons de renouveler un prêt à usage pour 3 ans sur la partie commerciale et un loyer de 280€ pour le logement associé au bar au deuxième étage. Accepté

5/Délibération taux ratio : à l'unanimité

6/Délibération RIFSEEP: à l'unanimité

7/Création et suppression de poste pour avancement de garde :
Suppression du poste d'adjoint technique et création du poste adjoint technique principal deuxième classe
Suppression du poste adjoint technique principal deuxième classe et création du poste adjoint technique principal première classe

9/ Convention actes dématérialisés avec la Préfecture :
Pour simplifier la transmission des actes tels que les arrêtés et les délibérations.

8/Captage de la commune :
Cette année, nous avons pu dégager le budget nécessaire pour mettre les captages aux normes. Nous finalisons d'achat de parcelles pour réaliser les pistes d'accès. A ce sujet M. Détienne propose de nous vendre la totalité de la parcelle BR 14 (Le coût du bornage serait plus important que le coût de la parcelle.) Accepté

10/lettre pour le réseau de chaleur : les abonnés du réseau de chaleur ont fait passer une lettre expliquant les difficultés que leur pose le réseau de chaleur dont ils dépendent. Mme le Maire propose d'offrir un mois d'abonnement aux abonnés. Adopté à l'unanimité.

11/information diverses :

- La piste de la D8 aux salles a été améliorée et une plateforme de retournement créée de manière à éviter la traversée du village par des camions. Un travail d'amélioration sera aussi réalisé sur la piste du « Moulin de Canque ».
- Maison Coutisson : Mme le Maire propose de commencer à réfléchir sur son affectation possible.
- Rencontre avec la responsable de la CAF la réunion a été très intéressante à suivre.
- Point sur la cantine et la garderie : Différents incidents ont perturbé ce service qui n'est pas facile. Il est de plus en plus compliqué de trouver des agents pour l'encadrer. Mme le Maire insiste sur la nécessité de faire preuve d'empathie envers les agents communaux.

12/Lettre à M. Laforcade (ARS), suite à une demande de table ronde, une réponse qui est loin de rassurer est arrivée : pas de possibilité de SMUR à Aubusson puisqu'il y en a un à Ussel ... etc…

fin du CM à 20 heures 20